MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : La Ferté-Alais

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Notre-Dame

Monument(s)

Appellation : Eglise Notre-Dame

Protection : classement

Arrêté : classement le 31/12/1862

Étendue de la protection : Eglise Notre-Dame : classement par liste de 1862

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.